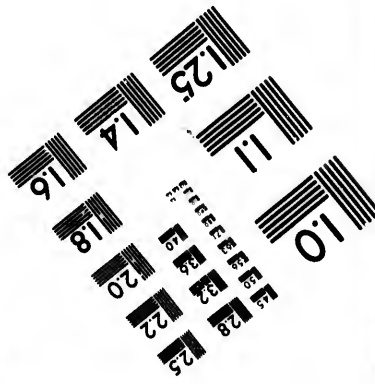
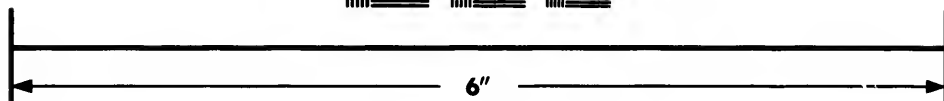
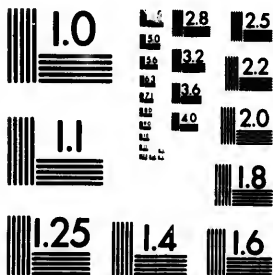


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

01  
03  
07  
11  
15  
19  
23  
27  
31  
35  
39  
43  
47  
51  
55  
59  
63  
67  
71  
75  
79  
83  
87  
91  
95  
99

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

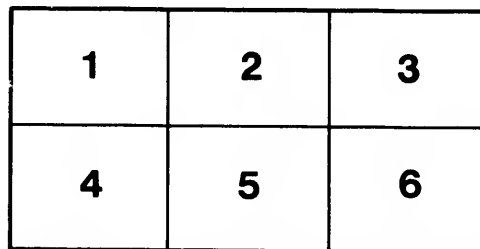
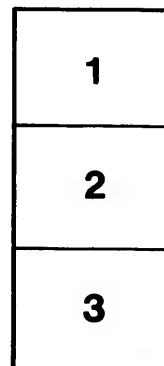
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

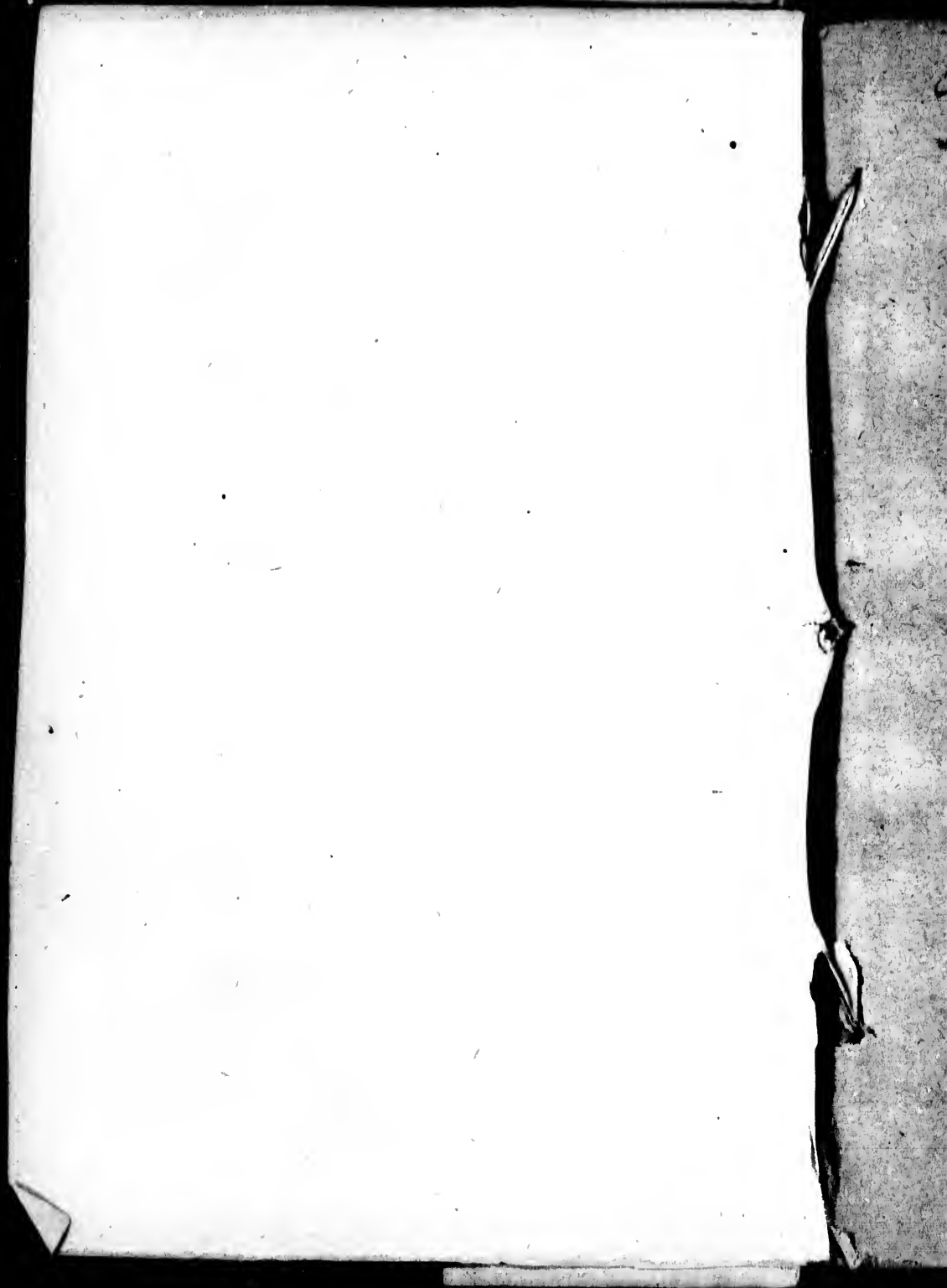
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to

pelure,  
n à

32X







BX  
809  
N65  
e6

Is

O! Jesu. Salvator Mundi,  
Miserere nobis.

B. Q. R.  
NO. 7707

# CONFREDIE

DE

## NOTRE DAME AUXILIATRICE.

La Sainte Confrérie ou Confédération  
d'Amour de Notre Dame Auxiliatrice, éri-  
gée à Munich, par autorité de lue S. A.  
N. E. de Bavière, confirmée par N. S. P.  
le Pape Innocent XI. le 18 Août 1684,  
avec les Prières conformes, à l'esprit de cet-  
te Association.

---

### PRECIS

*de l'Histoire de la Confrérie d'A-  
mour sous le titre de  
NOTRE DAME AUXILIATRICE.*

**L**A consternation où se trou-  
va l'Empire l'an 1683, lorsque le  
Turc vint inopinément avec une  
Armée formidable, assiéger la val-  
le de Vienne en Autriche, occa-

147741



sjonna cette fervente Dévotion envers Notre Dame Auxiliatrice.

Un Père Capucin, qui prêchoit alors avec grand zèle dans l'Eglise Paroissiale de St. Pierre, à Munich en Bavière, exhorta tout le monde, d'une manière fort touchante, à se mettre sous la protection de Notre Dame Auxiliatrice, qui étoit déjà en vénération dans cette Eglise et à venir fréquemment implorer son secours contre les efforts d'un puissant ennemi, dont il y avoit tout à craindre pour les états de la Chrétienté. Le zèle du Prédicateur eut bientôt le succès qu'il en espéroit: on fit des Prières publiques; la Dévotion à Notre Dame Auxiliatrice s'accrut de jour en jour, et devint tellement du gout de tout le monde, qu'après que l'Armée Chrétienne eut battu celle des Infidèles, et

N. D. AUXILIATRICE. 6

fait lever le siège de Vienne, qui étoit pour ainsi dire aux abois, on souhaita de continuer, par manière d'action de grâce, la même Dévotion à Notre Dame Auxiliatrice, et d'établir sous sa protection une Confrérie, en mémoire de cette victoire signalée, qui fut visiblement un coup du Ciel.

Le Sérénissime Electeur Maximilien de Bavière, qui avoit commandé une Aile de l'Armée Chrétienne, pendant que le Roi de Pologne et le Duc de Lorraine commandoit le reste, étant informé de ce qui s'étoit passé dans la ville Capitale de son Electorat, demanda à N. S. Pere le Pape Innocent XI. l'érection de cette Confrérie. Sa Sainteté la lui accorda par une Bulle, en date du 18 Aoust 1684, et annexa des Indulgences à la Confrérie. Tel-

lément que le 8 de Septembre  
suivant, pendant que son Altesse  
Sérénissime faisoit le siege de la  
Ville de Bude, on érigea solem-  
nellement par ses ordres, dans  
l'Eglise Paroissiale de Munich,  
cette célèbre Confrérie, à quoi  
la prise de Bude peut servir d'é-  
poque.

C'est depuis ce tems-là que les  
Confréries de cette Association,  
unies de Cœur dans l'amour de  
Jesus et de Marie, s'assemblent  
à Munich, et offrent les uns pour  
les autres des prières et des sacré-  
fices, implorent avec un saint  
empressement la miséricorde de  
Dieu, afin que par les mérites de  
Jesus-Christ et de la Sainte Vier-  
ge, il veuille préserver de tous  
les maux de l'Ame et du Corps,  
ceux et celles qui sont de cette  
Confrérie, les favoriser de sa bé-

nédiction spéciale dans toutes leurs actions et entreprises, et leur faire la grace de mourir de la mort des Justes. Tel est le but ou la fin de cette Confrérie. Voici les devoirs.

REGLES DE LA CONFREERIE.

**C**eux qui sont reçus dans cette Confrérie, doivent, s'ils sont Prêtres, dire une Messe tous les ans, dans laquelle ils recommanderont particulièrement à Dieu les âmes de tous les défunts Associés.

Cette Messe ne sera pas seulement appliquée en général à tous les Confrères vivans, mais à chacun d'eux en particulier en la manière que Jésus-Christ s'offrit à son Père éternel le jour de sa Passion. Ceux qui ne sont pas Prêtres, diront un Chapelet, les

Fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de la Vierge. Ils ajouteront à ce chapelet un *Pater* et un *Ave* pour les Confreres defunts, et recommanderont leurs âmes à Dieu. Que si quelqu'un avoit manqué de dire son Chapelet, les jours marqués ci-dessus, soit par oubli, ou par quelque empêchement, il y pourra supplier un autre jour, ou bien il fera dire une Messe dans l'année pour l'acquit des Prières qu'il aura omises.

Voilà en quoi consiste l'obligation de cette Confrerie: il n'y a point d'autres prières à reciter, durant toute l'année; et ces Devoirs n'obligent même personne sous aucun péché, mais, si l'on y manque, on est seulement

## N. D. AUXILIATRICE.

privé des fruits que l'on en retireroit en s'en acquittant : c'est-à-dire, que si, étant Prêtres, vous ne dites point la Messe prescrite, ou si, étant Laiques, vous ne récitez point vos Chapelets, vous n'avez point de part aux Messes ou aux Prières des autres : c'est cependant vous priver d'un bien considérable, dont vous pourriez profiter à peu de frais.

Pour ce qui regarde l'Enrôlement, on avertit le Public que la Confrérie permet à tous Prêtres associés de recevoir ceux et celles qui souhaitent s'y engager, non pas cependant de leur autorité privée, mais comme agens et députés de la dite Confrérie, laquelle trouve bon de donner ce pouvoir à chacun des dits Prêtres, afin que cette Dévotion si impor-

tante et si utile fasse plutôt et plus facilement les progrès que l'on désire.

Les Parents peuvent aussi enrôler leurs enfans dans cette Confrérie, pourvu qu'ils s'obligent de dire pour eux les prières prescrites, jusqu'à ce que ces enfans soient en état de les dire eux-mêmes; ou bien ils feront célébrer une Messe tous les ans pour chacun d'eux, selon qu'il a été dit ci-devant.

On prie les Prêtres qui admettent quelques personnes dans la Confrérie de se donner la peine d'en prendre les noms, et de les envoyer à celui de qui ils ont reçus leurs billets d'association, afin qu'il les fasse tenir au Préfet de la Confrérie à Munich en Bavière, pour être insérés dans les Registres de l'Association.

Il est bon que l'on sache que les Images qui se distribuent sont bénites, par conséquent on doit les avoir en singulière vénération. Il convient même de les baiser souvent par dévotion. On peut aussi mettre une de ces Images sur sa poitrine à l'heure de la mort et ordonner qu'elle soit mise avec soi dans le tombeau. Si quelqu'un vient à perdre son image, il doit au plutôt s'en procurer une autre, et y écrire ou faire écrire son nom.

—  
**AVANTAGE**  
 DE LA  
**CONFRERIE.**

**T**ous les Associés s'étant confessé, et approchant dignement de la Sainte Table le jour de leur entrée dans la Confrérie, gagnent l'indulgence plénière, comme aus-



si à l'article de la mort. Que, s'ils ne le peuvent faire, alors il leur suffira de produire un acte de Contrition le plus parfaitement qu'ils pourront, invoquant le S. nom de Jesus de bouche, ou de cœur.

Il y a aussi pour eux soixante jours d'Indulgences, autant de fois qu'ils font quelque œuvre de dévotion ou de charité, comme par exemple, visitant les malades, les prisonniers, accompagnant le très-Saint Sacrement, logeant les pauvres, assistant aux funérailles, aux Processions, aux Litanies, &c.

Outre le grand nombre de Messes qui se disent annuellement par les Prêtres associées, on en célèbre une solennelle à Munich toutes les Fêtes de la Vierge, à l'Autel de Notre Dame

N. D. AUXILIATRICE. 13

Auxiliatrice, pour tous les membres de la Confrérie, après quel on chante solennellement les Litanies, ce qui attire un concours de peuple, qui joignent leurs vœux particuliers à toutes les Prières publiques pour les Associés.

De plus on célèbre chaque année dans la même Eglise un Obit solennel, et un grand nombre d'autres Messes, les Mercredis après la Nativité de Notre Dame, pour les Confrères défunts. On vous recommande de dire pour eux un *Pater* et *Ave*, le jour des Fêtes de la Sainte Vierge, parce qu'il est fort croyable que Dieu leur sera plus propice ces jours-là qu'en d'autres.

Enfin l'Autel de la Confrérie étant privilégié pour tous les Mercredis de l'année, et pour

toute l'Octave des Trépassés, les Associés peuvent espérer qu'après leur mort ils seront bientôt délivrés des flammes du Purgatoire.

De tout ce qui vient d'être dit, il est aisé de conclure que cette Confrerie est assurément l'une des plus avantageuses du Christianisme, puisque l'on y dit annuellement plus de 40,000 Messes et plus de deux Millions de Couronnes ou Chapelets pour ceux et celles qui les s'y sont fait enrégistrer : cela, afin que Dieu les préserve de tout mal spirituel et corporel, qu'il les bénisse dans toutes leurs actions et entreprises, et qu'il les favorise enfin d'une mort heureuse.

Après cela ne paroît-il pas en quelque sorte impossible que tant de milliers de personnes implorant le secours de Dieu par un si

grand nombre de Prières et de Sacrifices, et pour de si justes fins, ne soient favorablement écoutées? Quand même il se trouveroit quelqu'un dans cette Confrérie, qui après avoir mené une vie peu Chrétienne, méritât de la terminer en mauvais état, on auroit encore lieu d'espérer que Dieu dont la miséricorde est sans bornes, touché par tant de Prières et de Sacrifices, qui tous les jours lui sont offerts en l'honneur de Jesus-Christ et de sa Sainte Mère, inspireroit à ce pécheur des sentimens d'une vraie contrition avant sa dernière heure, et que par ce moyen il le préserveroit de la damnation éternelle.

Cette Confrérie étant donc l'une des plus avantageuses, et des plus salutaires à tous égards, on prie très-humblement Mes-

seigneurs les Ecclesiastiques, et surtout les Pasteurs des Ames, de le vouloir annoncer aux Prônes à leurs Paroissiens, et de contribuer autant qu'il leur sera possible à l'accroissement de cette dévotion.

## ORAIISON

*qu'on doit adresser à la Sainte Vierge, le jour de son entrée dans la Confédération d'Amour.*

**G**lorieuse Vierge Marie, Reine du Ciel et de la Terre, moi N. très-cherive Créature, qui, après Jesus-Christ votre cher Fils, ai mis en vous toute ma confiance, je me prosterne humblement à vos pieds comme le dernier de vos serviteurs, pour me consacrer entièrement et irrévocablement à votre service, dans cette pieuse

Confrérie érigée sous votre protection, et je vous promets, (sans toutefois m'y obliger par vœux) qu'aux jours de votre immaculée Conception, Nativité, Présentation, Annonciation, Visitation, et Assomption (ou dans un autre tems si je ne puis alors, ) je réciterai le Chapelet en votre honneur, avec le plus de dévotion qu'il me sera possible, pour tous les Associés, afin que par les mérites de Jesus-Christ votre cher Fils, et par votre puissante intercession, Dieu les préserve de tout mal spirituel et corporel durant cette vie, qu'il les bénisse dans toutes leurs actions, et qu'il leur fasse enfin la grâce de mourir de la mort des Justes.

Comme c'est le désir de vous plaire quime porte à embrasser cette Dévotion et à m'engager

pour toujours dans cette vénérable Confrérie, je vous supplie très-humblement, Vierge Sainte, de vouloir bien me recevoir au nombre de vos Cliens, et de me lier avec vous du lien indissoluble d'un amour éternel.

O glorieuse Vierge! Daignez me regarder du haut de votre Trône, de cet œil favorable qui est toujours ouvert sur ceux et celles qui se sont dévoués à votre service. Prenez, je vous prie, possession de mon cœur, qui est disposé à vous aimer véritablement, sincèrement et éternellement. Et comme je fais aujourd'hui écrire mon nom dans ce Livre de Confrérie de votre Amour, écrivez-le pareillement dans votre Cœur maternel, et priez votre Fils qu'il lui plaise de

le mettre au nombre de ceux qui sont écrits dans le Livre de la Vie éternelle. Ainsi soit-il.

*PRIERE JOURNALIERE  
d'un Associé à Notre Dame Auxiliatrice.*

**M**A très-fidèle Mère, je viens à vous, pour ratifier la Consécration que je vous ai faite de ma chétive personne en la Confrérie de votre saint Amour, et pour vous demander avec une profonde humilité la continuation de votre favorable assistance, Divine Marie, étendez sur moi et sur tous mes Confrères le manteau de votre protection, et mettez-nous à couvert des traits de la colère de Dieu, dont nous sommes justement menacés. Et comme la poule protège ses poussins sous ses ailes pour les préserver du Mi-



lan, de même couvrez-nous sous les ailes de votre tendresse maternelle, afin que le Démon n'ait aucune prise sur nous pour nous dévorer. Mais surtout prenez ma pauvre âme en votre Sauvegarde spéciale ; car, étant souillée de péchés très-énormes, elle a lieu de craindre les peines de l'enfer, si elle n'est puissamment secourue. Aidez-la donc, ô Vierge Sainte ! afin qu'étant délivrée de ce danger, elle puisse éternellement chanter vos louanges avec les Bienheureux dans le Paradis, Ainsi-soit-il.

---

LITANIES

DE

SAINTE ANNE.

**S**eigneur, ayez pitié de nous.  
Jesus-Christ, ayez pitié de nous.  
Seigneur, ayez pitié de nous.  
Jesus-Christ, écoutez-nous.  
Jesus-Christ, exaucez-nous.  
Père céleste, vrai Dieu, ayez pitié de nous.  
Fils, vrai Dieu, Redempteur du Monde. A.  
Saint Esprit, vrai Dieu, ayez pitié de nous.  
Sainte Trinité, un seul Dieu, ayez pitié.  
Sainte Marie, Priez pour nous.  
Sainte Mère de Dieu,  
Sainte Vierge des Vierges,  
Sainte Anne, Epouse de St. Joachim,  
Ste. Anne, Mère de la Ste. Mère de  
Dieu,  
Ste. Anne, Belle Mère de S. Joseph,  
Ste. Anne, Arche de Noé,  
Ste. Anne, Arche d'Alliance du Seigneur,  
Ste. Anne, Montagne d'Oreb,  
Ste. Anne, Racine de Jessé,  
Ste. Anne, Arbre fertile,

Priez pour nous.

Ste. Anne, Arbre fruitier,  
 Ste. Anne, descendue de Race Royale,  
 Ste. Anne, Joie des Anges,  
 Ste. Anne, Enfant des Patriarches,  
 Ste. Anne, Oracle des Prophètes,  
 Ste. Anne, Gloire de tous les Saints  
 et Saintes,  
 Ste. Anne, Nuée féconde,  
 Ste. Anne, Nuée reluisante,  
 Ste. Anne, Nuée claire,  
 Ste. Anne, Vaisseau rempli de Grâces,  
 Ste. Anne, Miroir d'obéissance,  
 Ste. Anne, Miroir de patience,  
 Ste. Anne, Miroir de Miséricorde,  
 Ste. Anne, Miroir de Dévotion,  
 Ste. Anne, Forteresse de l'Eglise,  
 Ste. Anne, Refuge des Pécheurs,  
 Ste. Anne, Aide des Chrétiens,  
 Ste. Anne, Délivrance des Prisonniers,  
 Ste. Anne, Reconfort des Mariés,  
 Ste. Anne, Mère des Veuves,  
 Ste. Anne, Matrone des Vierges,  
 Ste. Anne, Port assuré des Navigans,  
 Ste. Anne, Chemin des Pèlerins,  
 Ste. Anne, Médecin des Malades,  
 Ste. Anne, Santé des Languissans,  
 Ste. Anne, Lumière des Aveugles,

Priez pour nous.

Priez pour nous.

N. D. AUXILIATRICE. 23

Ste. Anne, Langue des Muets,  
Ste. Anne, Oreille des Sourds,  
Ste. Anne, Aide de tous ceux qui vous  
invoquent, Priez pour nous.

V. Le Seigneur a aimé Sainte Anne,  
R. Et il a été fait amateur de sa Beauté.

ORAISON.

O Dieu tout-puissant et éternel, qui  
avez voulu choisir la Bienheureuse Sainte  
Anne pour la Mère de celle qui a enfanté  
votre Fils unique, accordez-nous favora-  
blement qu'en honorant sa mémoire avec  
dévotion, nous puissions parvenir, par ses  
mérites, à la gloire de la vie éternelle.  
Par Jésus-Christ notre Seigneur.  
Ainsi soit-il.

LAUDETUR JESUS CHRISTUS.

FIN.

Priez pour nous.

Priez pour nous.

Or

**C**

gn

vo

Ga

je

tre

&

Qu

éte

po

ren

cit

tic

da

je

le

d'

---

*Oraison d N. Dame Auxiliatrice,  
qu'on doit réciter les jours de  
ses Fêtes, avant que de dire le  
Chapelet pour les Associés.*

**O** Sacrée Vierge Marie, tres-digne de gloire & de louange, je vous offre par mon saint Ange Gardien un très-humble salut, & je viens en ce jour consacré à votre honneur, vous rendre le culte & la vénération que je vous dois. Que je suis aise que la vie m'ait été prolongée jusqu'à présent pour pouvoir vous servir & vous rendre quelque honneur par le récit du chapelet de la Confédération de votre saint Amour. C'est dans cette vûe, Vierge sainte, que je vais le commencer, désirant de le réciter tout entier avec tant d'attention, que vous en puissiez

ressentir un accroissement de joie dans le Ciel. Que ne puis-je, en le récitant, vous dire l'*Ave Maria* avec autant de révérence que l'Archange Gabriel le prononça lorsqu'humblement prosterné à vos pieds, dans la plus respectueuse contenance, il vous dit : *Je vous salue, pleine de grace, le Seigneur est avec vous : Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Je voudrois aussi pouvoir réciter cet *Ave Maria* avec les mêmes sentimens qu'avoit Sainte Elisabeth lorsque le cœur tout embrasé d'amour, & ravie de joie, elle s'écria : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles est béni.* Je veux enfin réciter ce Chapelet avec autant d'ardeur & de dévotion que tous vos vrais Dévots l'ont jamais récité, & qu'ils ont imploré ou implo-

N. D. AUXILIATRICE. 27

rent actuellement la faveur de  
votre protection, disant : *Sainte  
Marie Mere de Dieu, priez pour  
nous pauvres pécheurs, maintenant  
& à l'heure de notre mort.*

Au reste, Vierge sainte, mon  
intention est d'appliquer le fruit  
de cette Prière à tous les Mem-  
bres de la Confraternité de votre  
saint Amour, lesquels par l'obla-  
tion du Saint Sacrifice de la Mes-  
se, ou par le récit de votre Chape-  
let, tachent de s'acquitter de  
leurs devoirs : & cela, afin qu'eux  
& nous, soyons préservés de tous  
les maux de l'ame & du corps ;  
que le Seigneur nous bénisse dans  
toutes nos actions durant cette  
vie, & qu'après la mort, nous  
parvenions à la vie éternelle. Ain-  
si soit-il.



*Il faut commencer son Chapelet  
en disant d'adord au nom de JESUS  
& de Mariè. Le Chapelet fini,  
vous direz la Prière suivante.*

**ORAI SON.**

**R**Eins du Ciel & de la Terre, incomparable Mere de mon Dieu, agrèez, je vous prie, ce Chapelet que je viens de réciter, & qui a été composé en votre honneur. Je l'offre avec tous ceux qui vous seront offerts aujourd'hui dans toute l'étendue de notre Confédération. Ne refusez pas ce petit présent, je vous en conjure, mais écoutez favorablement les Prières de vos serviteurs & servantes. Il y a présentement plusieurs milliers de personnes de notre Confrèrie qui implorent

avec humilité, votre puissant secours, disant & répétant : *Sainte Marie, Mere de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant & à l'heure de notre mort.* Exaucez, s'il vous plait, Marie, Mere de Dieu, ces prières & ces vœux si multipliés de vos humbles Cliens, & nous obtenez de Dieu, par les mérites de Jesus-Christ, & par votre intercession auprès de lui, la grace d'être préservés de tout mal, d'être bénis dans toutes nos actions et entreprises durant cette vie, et d'être consolés et assistés d'une manière spéciale à l'heure de notre mort. Ah! ne permettez point qu'aucun de notre Confédération termine sa vie par une mauvaise mort, mais faites qu'en considération du saint Sacrifice de la Messe, qui est si souvent offert en votre honneur pen-

dant le cours d'une année, et de tant de milliers de Chapelets que vous récitent les Associés, aux jours de vos Fêtes, tous vos Clients aient à cœur leur salut éternel, et impétrez-nous à tous une heureuse sortie de ce monde, quand il plaira à Dieu de nous en retirer.

Je vous recommande aussi, Vierge sainte, les ames de tous nos défunts Associés, en particulier de ceux qui sont décédés cette année ; afin qu'en vertu de la douloureuse Passion de Jesus-Christ, et de votre puissante intercession, elles soient délivrées de tous leurs tourmens, et reçues à la vie éternelle. Et pour obtenir plus efficacement la fin de ma prière, je vais réciter pour elles l'Oraison Dominicale & la Salutation Angélique.

*Pater noster, Ave Maria.*

*Protestation d'amour que l'on doit  
faire à Notre-Dame tous les  
jours de ses Fêtes.*

**T**RÈS charitable Vierge et Me-  
re, je vous salue, et je me réjouis  
de l'honneur que l'on s'efforce de  
vous rendre aujourd'hui dans tout  
le monde chrétien. Je desire de  
renouveler en ce jour de votre  
Fête l'obéissance filiale que j'ai  
vouée à votre cher Fils et à vous,  
de même que la ferme confiance  
que j'ai mise en sa bonté et en  
votre protection : & nonobstant  
mon indignité, j'ose unir mon  
cœur avec le vôtre par un nou-  
veau et indissoluble lien d'amour.  
Vous sçavez, ô Vierge sainte, que  
je ne me suis engagé dans votre  
Confrérie, qu'à dessein de vous  
servir fidèlement pendant tout le

cours de ma vie, et de m'embraser toujours de plus en plus du feu sacré du divin amour. C'est pour cela qu'en ce jour consacré en votre honneur, je renouvelle le ferme propos que j'ai fait de vous servir, et que derechef je mets humblement sous votre puissante protection. Il ne m'est pas possible d'exprimer la joie que je ressens d'être fait membre de cette noble Confraternité, où tout me porte à espérer avec une humble confiance, que par les graces qui y sont attachées, j'obtiendrai en ce monde tous les secours dont j'aurai besoin, et la vie éternelle en l'autre.

Oui, quelque grand pécheur que je sois, et quoique par mes infidélités j'ai mille fois mérité l'enfer, j'ose néanmoins espérer qu'en vûe de tant de milliers de

N. D. AUXILIATRICE. 33

Messes, & de ce nombre innombrable de Chapelets qui se disent annuellement pour moi, je serai préservé de la mort des impies & de la damnation éternelle: Je les offre, Vierge sainte, ces Prières & ces Messes à votre Fils en votre honneur, pour moi en particulier, & je désire d'en retirer autant de fruit, que si moi-même je les disois. Je me recommande vivant et mourant aux mérites de ces Prières & de ces Sacrifices avec une ferme confiance que vous ne les mépriserez point. Oui, j'espère que par tous ces suffrages que vous adressent si fréquemment pour mon salut, tous les membres de notre Confraternité, parmi lesquels il y a sans doute quantité de saintes ames, j'obtiendrai la grace d'une

heureuse mort qui me conduira à la vie éternelle.

Ne souffrez donc point, aimable Mere de mon Jésus, que je sois frustré de mes espérances, mais faites que par vos mérites & par l'entremise de notre Confédération, je sois préservé de tout mal en cette vie & en l'autre.

Ainsi soit-il.

*Oraison que l'on doit dire devant  
Notre-Dame Auxiliatrice.*

**T**RÈS-aimable Vierge Marie, je vous révere & je vous salue du plus profond de mon cœur, je brûle d'un saint désir de vous aimer, de vous honorer & de vous imiter. Que ne puis-je vous donner des marques d'un amour qui ait un parfait rapport à celui que votre cher Fils a pour vous.

Mere de miséricorde, daignez me prendre sous votre protection : servez-moi de bouclier à l'heure de la mort : rendez mon cœur impenétrable aux flèches envenimées de l'esprit infernal : Mere de mon Dieu, repoussez ces traits enflammés du Démon tentateur, & j'aurai gravé dans mon esprit & toujours empreinte dans mon cœur l'image de votre personne sacrée ; je veux même en avoir toujours une Image, afin de me rappeler l'amour que je vous ai voué & qu'il paroisse que j'y ai toujours vécu, que j'y suis mort, & que j'y veux éternellement persévérer. Ainsi soit-il.

*Oraison à l'Enfant JESUS entre les bras de sa Mere.*

**A**Imable JESUS, je vous adore entre les bras de votre sainte Me-



re, & je vous rends du plus profond de mon cœur, les hommages qui vous sont dûs. Je n'oserois, comme l'Epouse des Cantiques, aspirer à un *Baiser de votre bouche*; je m'en reconnois infiniment indigne; mais permettez-moi seulement, ô doux Jésus, d'approcher, comme Madelaine, mes lèvres pécheresses de vos Pieds sacrés: afin que par ce baiser il s'excite en mon cœur quelques nouvelles flammes de votre divin amour. Rendez moi digne de cette faveur, ô très-doux Jésus! & pour l'amour de votre sainte Mere, hannissez de mon cœur tout ce qui vous y déplaît, & unissez-le inséparablement au vôtre. Je vous embrasse de toute l'étendue de mon ame, & je voudrois qu'il me fût permis de vous insérer dans mon cœur.

C'est dans ce cœur, quelque misérable qu'il soit, que je vous conjure de fixer votre séjour, de le posséder pleinement, & d'en faire le lit de votre repos.

Divin Jésus, ne permettez point que je me sépare jamais de vous : mais surtout à l'heure de ma mort soyez dans mon cœur, faites-le triompher de toutes les attaques du Démon. Faites que votre Image soit gravée dans le fond de mon cœur, pour qu'elle me donne en ce dernier combat la force de résister à tous les ennemis de mon salut. J'espère, ô mon Jésus, qu'en considération de cette sainte Image, vous me favoriserez d'une consolation spéciale en ce périlleux jour : & dans cette espérance, je me recommande vivant & mourant à votre divine miséricorde.

Ainsi soit-il.

*Prière qui se peut dire en accompagnant le Très-S. Sacrement.*

**O** Très-glorieux Jésus, je crois fermement que vous êtes réellement présent dans cet Auguste Sacrement, & que vous y êtes actuellement accompagné de plusieurs milliers d'Âmes. Que ne puis-je aussi vous y rendre un honneur proportionné à votre Majesté, & vous y accompagner avec tout le respect qui vous est dû. Je vous y adore comme vrai Dieu & souverain Seigneur, et je vous demande très-humblement votre divine & miséricordieuse bénédiction. Je vous offre tous les pas que je fais à votre suite, avec tous ceux des personnes qui sont ici présentes, en union et action de grâces de toutes les dé-

marches douloureuses que vous avez faites pour moi durant le cours de votre Passion. Et comme je désire de recevoir l'Indulgence promise à ceux qui vous accompagnent en ce divin Sacrement, je vous conjure de me l'accorder efficacement par votre grande miséricorde. Ainsi soit-il.  
*Pater & Ave.*

*Acte de Filiation par lequel on prend la Sainte Vierge pour Mere.*

Afin que cet Acte soit plus efficace, il faut premièrement adresser la Prière à JESUS-CHRIST, en cette sorte.

**M**ON Seigneur Jesus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, Fils unique de Dieu et de la Sainte Vierge, je vous adore comme mon souverain Créateur, mon Rédempteur, mon premier principe et ma dernière fin: je vous

conjure par tout ce que vous avez enduré pour mon salut, et en vue de la part que votre sainte Mere y a prise, de vouloir renouveler en ma faveur ce Testament mystérieux que vous fites sur l'Arbre de la Croix, lorsque vous donates à S. Jean la qualité de Fils de Marie, et de dire encore une fois pour moi à votre aimable Mere : *Femme, voilà votre Fils* ; de me donner entièrement à elle sous cette qualité, & de me faire la grace de lui appartenir absolument, comme son Fils, de la manière la plus parfaite qu'il est possible ; & de l'avoir éternellement pour Mere. Et vous, Vierge Sainte, Mere de grace et de miséricorde, au nom et pour l'amour de votre adorable Fils, et par le souvenir de tout ce qui se passa sur le Calvaire,

N. D. AUXILIATRICE. 41

agréez, s'il vous plait, mon of-  
frande, et ratifiez dans le Ciel  
l'Acte par lequel je me consacre  
à Vous sur la terre, pour dépen-  
dre de votre puissance pendant  
toute l'éternité. Ainsi soit-il.

*Après votre Prière, vous prononcerez dé-  
voïement l'Acte de Filiation qui suit.*

*Au Nom du Pere, & du Fils, & du  
Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

**T**rès-Sainte Vierge, Mere de  
mon Dieu, ma toute- puissante  
Avocate et unique espérance  
après votre adorable Fils: Je  
soussigné pauvre pécheur et le  
plus indigne de vos serviteurs,  
humblement prosterné devant le  
Throne de la gloire de Dieu et  
de la votre; fortifié du souvenir  
de ces Mystérieuses paroles que  
Jésus mourant vous adressa du  
haut de sa Croix, pour vous dé-

clarer Mere des Fidèles en la personne de S. Jean, disant : *Remme, void votre Fils*, animé d'un véritable désir de vivre éternellement sous les loix de votre dépendance, et me confiant en vos ineffables bontés, je vous supplie de vouloir me recevoir au nombre de vos Enfans, de me prendre en cette qualité sous votre protection, et de me servir de Mere durant cette vie et pendant l'éternité. C'est en la présence des adorables Personnes de la très-sainte Trinité, & à la face de toute la Cour céleste, que je vous choisis aujourd'hui pour ma Mere, & que sous votre bon plaisir j'ose me déclarer votre fils, et prendre à jamais cette qualité dont je suis indigne, mais qui m'est plus chère que la vie. Et pour mieux satisfaire au désir

... et pour mieux satisfaire au désir

qu  
pa  
m  
pl  
je  
po  
en  
co  
bo  
de  
qu  
de  
la  
ce  
cu  
ré  
gl  
in  
J  
te  
P  
v  
A

que Dieu m'inspire de vous appartenir plus étroitement, et pour me rendre par votre entremise plus agréable à sa divine Majesté, je vous fais, autant qu'il m'est possible, une donation parfaite, entière et irrévocable de mon corps, de mon ame, de toutes les bonnes pensées, paroles & actions de ma vie; en un mot, de tout ce qui dépend de moi, & je vous en déclare, autant que je le puis, la Maitresse absolue en vertu de cet Acte dont je prétends qu'aucune clause ne puisse jamais être révoquée. Je vous supplie, très-glorieuse Vierge, par cet amour incompréhensible qui est entre Jésus & Vous, & par toutes les tendresses que le souvenir de la Passion vous donne pour les pauvres pécheurs, de recevoir mon Acte, d'agréer la confiance avec



laquelle je me jette entre vos bras, de m'accorder la grace de votre protection maternelle tous les jours de ma vie, et particulièrement à l'heure de ma mort, & de faire qu'en tout et partout la volonté de Dieu et la vôtre s'accomplisse parfaitement en moi.

Ainsi soit-il.

*Fait ce d. J. C. 18*

Après avoir fait cet Acte, vous le signerez de votre main, ou on signera en votre nom, & vous vous considérerez toute votre vie comme une personne de la dépendance & du domaine de la Sainte Vierge, qui avez l'honneur de l'avoir pour Mere, & d'être au nombre de ses Enfans.

Vous célébrerez cette Filiation chaque année, le Vendredi qui précède immédiatement la Semaine sainte, lequel est particulièrement consacré à la mémoire des douleurs de la Mere de Dieu, et vous communierez ce jour-là; ce que vous ferez aussi toutes les Fêtes de la Sainte Vierge: il seroit même bon de renouveler alors votre Acte de Filiation. Souvenez-vous de dire cinq *Ave Maria* les jours suivans:

Le 8 Décembre, jour de l'immaculée  
Conception.

Le 2 Février, jour de la Purification.

Le 25 Mars, jour de l'Annonciation.

Le Vendredi de la Semaine de la Pas-  
sion, auquel on célèbre la Fête de la Com-  
passion de la Sainte Vierge.

Le 2 Juillet, jour de la Visitation.

Le 15 Aout, jour de l'Assomption.

Le 8 Septembre, jour de la Nativité.

Le 21 Novembre, jour de la Présentation.

L. J. C.

FIN.

